



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial
Pôle de l'Appui Territorial

Arras, le 31 mars 2017

Monsieur le Président,

Le Canal Seine Nord Europe est un projet qui sera structurant pour notre territoire que ce soit dans le domaine de l'aménagement, du développement de notre économie, de la création d'emplois ou du développement durable.

Le Premier Ministre, lors de son déplacement à Arras en septembre 2014, a réaffirmé l'engagement de l'État et annoncé, à cette occasion, son soutien financier pour ce projet long de 107 kilomètres de l'Oise au Nord et qui concernera 12 communes du département du Pas-de-Calais.

Des étapes importantes viennent d'être franchies. Le 13 mars dernier a été signé le protocole de financement entre l'État, les collectivités territoriales et Voies Navigables de France pour un coût global de 4,525 milliards d'euros hors taxe aux conditions économiques de 2016.

Par ailleurs, a été publié au Journal Officiel du 30 mars 2017, le Décret-Statut de la société de projet du Canal Seine Nord Europe, au sein de laquelle des parlementaires seront membres du conseil de surveillance et du comité stratégique.

Depuis 2015, le comité territorial de l'Artois-Cambrésis, présidé par le Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture et s'appuyant sur des groupes de travail thématiques (emploi, insertion, formation, développement économique, contrat de développement territorial, agriculture et environnement), a permis d'associer l'ensemble des partenaires institutionnels et socio-économiques dans l'objectif de définir et mettre en œuvre les mesures permettant de faire bénéficier le territoire de toutes les opportunités que représente cette infrastructure.

L'année 2017 verra ainsi la poursuite du travail partenarial engagé entre l'État et les collectivités territoriales afin d'aboutir à des actions contribuant avant, pendant et après le chantier au développement économique durable de notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Très sincèrement à vous.

Le préfet,

Fabien SUDRY

Monsieur André FLAJOLET
Président de l'Association des Maires
et des Présidents d'Intercommunalité
du Pas-de-Calais
39 rue d'Amiens
62000 ARRAS